



DEMANDE DE PARTICIPATION CULTURELLE 2024



POUR TOUS LES OUVRANTS-DROIT ET AYANTS-DROIT.
PRENEZ DES COURS DE MUSIQUE, DE PEINTURE, INSCRIPTION
A LA BIBLIOTHEQUE ...

➤ Montant de l'aide :

Le montant de l'aide a été fixé à : **15 €**

**Délai moyen de traitement
de votre dossier : 4 semaines**

➤ Année d'attribution :

Année budgétaire : du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 et dans la limite du budget voté par le Conseil d'Administration.

Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 décembre 2024.

➤ Financement :

Cette action est financée dans la limite du budget voté par le Conseil d'Administration de la CAS de Metz.

➤ Domaine d'application :

Une seule demande sera prise en compte par OD / AD, par an, et pour une seule activité pratiquée (au choix). La participation ne pourra pas être supérieure au montant annuel de l'adhésion.

➤ Modalités :

Compléter l'imprimé « Demande de Participation Culturelle 2024 » (voir au verso).

➤ Demande :

Adresser l'imprimé « Demande Participation Culturelle 2024 » dûment rempli et signé à l'accueil de la CAS ou à votre SLV.

Tout dossier incomplet sera retourné à l'agent.



DEMANDE DE PARTICIPATION CULTURELLE 2024



**POUR TOUS LES OUVRANTS-DROIT ET AYANTS-DROIT.
PRENEZ DES COURS DE MUSIQUE, DE PEINTURE, INSCRIPTION
A LA BIBLIOTHEQUE ...**

Cadre réservé à l'OD

OUVRANT-DROIT

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Ville :

Tél. : Coefficient social 2024 :

NIA (carte Activ') : SLVie :

NOM :	PRENOM :	DATE DE NAISSANCE :	ACTIVITE PRATIQUEE :

**JUSTIFICATIF DE L'ADHESION PAR L'ORGANISME : COPIE DE L'INSCRIPTION ET DE LA FACTURE ACQUITTEE A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA
DEMANDE INITIALE**

Réception des dossiers : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Tout dossier incomplet sera retourné à l'agent.



Signature de l'Ouvrant-Droit :

Blank area for signature.

Cadre réservé à la CAS

Vérifié le : ... / ... / ...

Nom et prénom vérificateur :